

Inventaire des archives de la commune de Donstiennes

Dépôt 2019
(1806-1977 (1980))

TANGUY ONS
SOUS LA DIRECTION DE MARC FOCANT

Plan
relatif à la demande de M^{rs} M^{rs}.
Sémal Darterelle et C^{ie} fabricants
de sucre à Donstiennes.

Commune de Donstiennes.



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA COMMUNE DE DONSTIENNES

DÉPÔT 2019

1806-1977 (1980)

ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS

INVENTAIRES

223



Creative Commons license BY-NC-ND 4.0

Attribution - Non Commercial - No Derivatives

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Naamsvermelding - Niet-Commercieel - Geen Afgeleide Werken

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ISBN : 978 94 9274 589 2

Archives générales du Royaume

D/2025/531/063

Numéro de commande: Publ. 6607

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur www.arch.be.

Numéro de l'inventaire : AEM.01.254

Inventaire des archives
de la commune de Donstiennes

Dépôt 2019

1806-1977 (1980)

par

Tanguy ONS

Sous la direction de Marc FOCANT

Bruxelles
2025

INDICATIONS SOMMAIRES POUR L'UTILISATION

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire, mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

AEM.01.254

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Conditions d'accès et de reproduction

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

La reproduction est autorisée en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Références aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet. Ensuite, on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Archives de la commune de Donstiennes. Dépôt 2019*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AÉM, *Com. Donstiennes 2019*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	11
I. IDENTIFICATION	11
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	11
A. Producteur d'archives	11
1. <i>Nom</i>	11
2. <i>Historique</i>	11
3. <i>Compétences et activités</i>	12
4. <i>Organisation</i>	13
B. Archives	13
1. <i>Historique</i>	13
2. <i>Acquisition</i>	15
III. CONTENU ET STRUCTURE	15
A. Contenu	15
1. <i>Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins</i>	16
2. <i>Finances et fiscalité</i>	17
3. <i>Patrimoine</i>	17
4. <i>État civil</i>	17
5. <i>Population</i>	17
6. <i>Élections</i>	18
7. <i>Affaires militaires</i>	18
8. <i>Travaux publics</i>	19
9. <i>Enseignement</i>	19
10. <i>Bienfaisance ou assistance publique</i>	19
11. <i>Culte</i>	19
B. Sélections et éliminations.....	20
C. Accroissements/compléments	20
D. Mode de classement	20
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	21
A. Conditions d'accès	21
B. Conditions de reproduction	22
C. Langues et écriture des documents	22
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	22
A. Documents apparentés	22
B. Bibliographie.....	22
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	23

INVENTAIRE	25
I. GÉNÉRALITÉS	25
A. Conseil communal.....	25
B. Collège des bourgmestre et échevins	25
C. Publication et affichage des règlements et arrêtés	25
D. Correspondance générale	25
E. Responsabilité, contentieux et actions en justice	26
II. ORGANISATION ET PERSONNEL	26
A. La commune en tant qu'entité administrative.....	26
1. <i>Fusion</i>	26
2. <i>Territoire</i>	26
3. <i>Coopération intercommunale</i>	26
B. Organisation et membres des organes politiques	26
1. <i>Conseil communal</i>	26
2. <i>Bourgmestre</i>	27
C. Organisation des archives	27
D. Personnel des services.....	27
1. <i>Statut du personnel, traitements et autres règlements</i>	27
2. <i>Effectifs, registres du personnel et autres états généraux</i>	27
3. <i>Dossiers du personnel administratif et technique</i>	27
4. <i>Dossiers du personnel ouvrier</i>	28
5. <i>Dossiers du personnel enseignant</i>	29
6. <i>Autres dispositions et services sociaux pour le personnel communal</i>	29
III. PATRIMOINE.....	29
IV. FINANCES ET FISCALITÉ	31
A. Comptabilité du secrétariat	31
1. <i>Budgets et annexes</i>	31
2. <i>Registres de comptabilité</i>	31
3. <i>Emprunts</i>	31
4. <i>Subventions des autorités supérieures</i>	32
B. Comptabilité du receveur	32
1. <i>Registres de comptabilité</i>	32
2. <i>Comptes et pièces justificatives</i>	32
3. <i>Entrée en fonction du receveur</i>	33
C. Impositions et taxes.....	33
1. <i>Impôts communaux</i>	33
2. <i>Impôts provinciaux</i>	34
3. <i>Impôts d'État</i>	35
V. CIMETIÈRES ET FUNÉRAILLES	35
VI. POPULATION	35
A. Registres et mouvements de la population.....	35
B. Recensements et autres états de la population	36
C. Étrangers	36
VII. ÉLECTIONS.....	36
A. Listes électorales et listes dérivées.....	36

B. Révision des listes électorales.....	37
C. Dossiers des élections	37
VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES.....	37
A. Milice et volontaires (1817-1976).....	37
1. 1817-1923.....	37
2. 1924-1976.....	39
B. Mobilisation, réquisitions et cantonnements militaires en temps de paix.....	41
C. Guerres et conséquences	41
1. Première Guerre mondiale.....	41
2. Seconde Guerre mondiale	42
IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS	42
X. SANTÉ PUBLIQUE.....	42
A. Services communaux	42
1. Inspection médicale scolaire.....	42
2. Service communal de vidange et des immondices.....	42
B. Exécution des tâches communales	43
1. Lutte contre les maladies épidémiques.....	43
2. Surveillance sanitaire, sécurité et hygiène de l'agriculture et de la sylviculture, de l'industrie, des métiers et du commerce.....	43
3. Police sanitaire des animaux domestiques.....	43
4. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	44
XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME.....	46
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	46
1. Bâtiments scolaires.....	46
2. Bâtiments du culte	46
3. Bâtiments affectés à des fins économiques.....	46
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	46
C. Travaux et inspection des cours d'eau	48
D. Services d'utilité publique	48
1. Distribution d'eau	48
2. Distribution d'électricité	48
3. Éclairage public	49
4. Téléphone	49
5. Radio et télévision câblées	49
6. Transports en commun	49
E. Aménagement du territoire	49
XII. ENSEIGNEMENT.....	49
A. Cadre général	49
B. Bâtiments	49
C. Personnel.....	50
D. Finances	50
E. Obligation scolaire	50
F. Activités éducatives ordinaires	50
G. Avantages sociaux.....	50
XIII. CULTURE, SPORTS ET DIVERTISSEMENTS	50

XIV. ÉCONOMIE	51
A. Agriculture et sylviculture	51
B. Industrie	51
C. Commerce	51
XV. AFFAIRES SOCIALES	51
A. Exécution des tâches communales	51
1. <i>Lutte contre la pauvreté et la mendicité</i>	51
2. <i>Prise en charge des chômeurs</i>	51
3. <i>Aide familiale</i>	51
4. <i>Aide aux personnes âgées</i>	52
B. Règlementation du travail	52
XVI. BUREAU DE BIENFAISANCE ET COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE .	52
A. Bureau de bienfaisance	52
1. <i>Généralités</i>	52
2. <i>Patrimoine</i>	52
3. <i>Finances</i>	53
B. Commission d'assistance publique	53
1. <i>Personnel</i>	53
2. <i>Patrimoine</i>	54
3. <i>Finances</i>	54
XVII. RELATIONS AVEC LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE	54
1. <i>Patrimoine</i>	54
2. <i>Finances</i>	55

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AÉM, Com. Donstiennes (524 – 1011)
N° de l'inventaire : AEM.01.254
Nom : Archives de la commune de Donstiennes. Dépôt 2019
Dates : 1806-1977 (1980)
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 580 articles (9,55 mètres linéaires)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Commune de Donstiennes

2. HISTORIQUE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1^{er} octobre 1795), avait instauré des « municipalités de canton ». Entre 1795 et 1800, Donstiennes dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Thuin, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Donstiennes devient une commune à part entière. En 1801, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Thuin¹.

La commune fait partie du département de Jemappes (1795-1814) puis de la province de Hainaut ; de l'arrondissement administratif de Charleroi, puis de Thuin à partir du 8 avril 1818, et de l'arrondissement judiciaire de Thuin, puis de Charleroi à partir du 18 mars 1800. Donstiennes relève par ailleurs du canton de milice de Merbes-le-Château à partir du 10 février 1817 et jusqu'au 1^{er} janvier 1826 où elle intègre celui de Thuin².

La démographie de Donstiennes a évolué comme suit : la commune compte 183 habitants en 1801, 118 en 1810, 167 en 1840, 388 en 1846, 312 en 1890, 282 en 1910, 289 en 1938, 189 en 1961 et 197 en 1976³.

L'économie de Donstiennes est principalement agricole. Depuis 1869, on y retrouve également la sucrerie de Donstiennes. Cette dernière est devenue une société anonyme en

¹ VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963)*, Louvain, 2000, 3 volumes.

² *Idem.*

³ HASQUIN H., *Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1 : Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 393-394.

1916 et a absorbé plusieurs autres sucreries entre 1905 et 1920, jusqu'à devenir la seule sucrerie de l'Entre-Sambre-et-Meuse⁴.

Le territoire présente une église dédiée à Saint-Étienne, datée de 1763 et restaurée entre 1933 et 1938. La ferme du Château a été bâtie entre les XVIII^e et XIX^e siècles sur le site d'un château construit en 1626 et incendié au XVIII^e siècle et en inclurait les vestiges. La cense d'Aulne, a été reconstruite en 1777 par l'abbé Scrippe, de l'abbaye d'Aulne⁵.

Le 1^{er} janvier 1977, la commune de Donstiennes est fusionnée avec les communes de Biercée, Biesme-sous-Thuin, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies et Thuin pour former l'actuelle ville de Thuin.

La fusion forme une entité de 11.725 habitants pour 7.638 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : « La fusion de ces communes ne peut être que profitable à l'aménagement de la mise en valeur de la région, étroitement liée à l'agglomération de Charleroi. Ensemble homogène capable de répondre aux besoins des populations »⁶.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

« Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des

⁴ *Idem.*

⁵ *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 10 : Hainaut. Arrondissement de Thuin., Liège, 1983, p. 688-694.

⁶ Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, *Moniteur belge*, 25 septembre 1975.

travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux⁷ ».

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

4. ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : « Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ». Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les rapports sur les

⁷ *Pasinomie*, 1^{re} série, t. 1^{er}, *Lois françaises*, Bruxelles, 1833, p. 66.

dossiers centraux de la commune de Donstiennes et de la ville de Thuin constitués par les Archives de l'État et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds⁸.

Le 11 janvier 1958, Étienne Sabbe, Archiviste général du Royaume, propose au bourgmestre de transférer les archives de plus de cent ans et les registres paroissiaux aux Archives de l'état, comme prévu par la loi relative aux archives du 24 juin 1955. Le 4 août 1958, l'Archiviste général du Royaume demande au bourgmestre une liste des registres paroissiaux et tables conservés par la commune. Le relevé du 20 août 1958 indique que la commune conserve les registres aux baptêmes, mariages, décès, et les tables de 1657 à 1820, ainsi que des doubles des registres de 1737 à 1783⁹.

En 1959, Armand Louant, conservateur aux Archives de l'État à Mons, est renseigné par un tiers, selon ce dernier le bourgmestre affirme que les registres paroissiaux ont été déposés aux Archives de l'État à Mons. Le 27 avril 1959, le conservateur écrit au bourgmestre que les registres n'ont jamais été réceptionnés aux Archives de l'État, et demande la date du transfert ou si les registres sont encore à l'administration communale. Un audit, un tri et la réalisation d'un inventaire sont également proposés. Un courrier du 30 novembre 1959 de l'Archiviste général du Royaume au bourgmestre informe que les registres paroissiaux seront réceptionnés le 3 décembre 1959 aux Archives de l'État à Mons, par la Fondation Paternostre de la Mairie et un délégué des Archives de l'État, pour microfilmage. Le 3 décembre 1959, Léopold Kumps, délégué de l'Archiviste général du Royaume, confirme la réception de quatre registres paroissiaux et une table¹⁰.

Le 30 août 1961, l'Archiviste général du Royaume informe le bourgmestre que les registres de la population et du cadastre antérieurs à 1866, ainsi que d'éventuels documents d'Ancien Régime, seront réceptionnés aux Archives de l'état à Mons par la Fondation Paternostre de la Mairie et un délégué des Archives de l'état, pour microfilmage.

Gabriel Wymans, conservateur aux Archives de l'État à Mons, effectue une inspection aux archives de la ville de Thuin en 1979. Vingt-cinq mètres cubes d'archives sont conservés au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville. Le conservateur, avec l'accord du secrétaire communal, a emporté à titre conservatoire, des rouleaux et plans anciens¹¹.

Nous disposons par ailleurs du rapport d'inspection et de mesurage des archives de la ville de Thuin dressé par les Archives de l'État à Mons ; l'inspection a été menée par Laurent Honnoré le 28 avril 2003. Au moment de l'inspection, l'hôtel de ville faisait l'objet d'importants travaux pendant lesquels les différents services communaux ont été installés sur plusieurs sites, dont celui dit de la « Demi-Lune ». Y étaient conservés les registres aux délibérations des Conseils communaux et des Collèges échevinaux, les registres d'état civil des communes fusionnées, les atlas des chemins vicinaux, dont certains en mauvais état, et les atlas des cours d'eau non navigables. Des archives récentes, touchant essentiellement à la comptabilité communale, étaient également conservées à Biercée, dans le grenier de l'ancienne maison communale, en partie sur des étagères, en partie à même le sol. Divers services communaux ont été provisoirement installés dans un bâtiment sis au n° 32, rue des Nobles ; y étaient conservés, dans les caves, les registres de la population des communes fusionnées, dont un relevé dactylographié a été réalisé en date du 13 janvier 1983, ainsi que des cartons d'archives concernant l'état civil, la population et la police communale. Des

⁸ ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Dossiers centraux*, dossier « Ville de Thuin ».

⁹ Consulter le n° 27 de cet inventaire.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Dossiers centraux*, dossier « Ville de Thuin ».

archives antérieures à la fusion étaient également conservées dans un grenier de l'hôtel de ville en travaux, ainsi que dans un ancien dépôt militaire situé au n° 120, Drève des Alliés¹².

À l'exception des registres de la population, conservés dans des caveaux peu adaptés, l'état des archives était jugé satisfaisant. Des archives demeuraient néanmoins déposées en vrac en divers endroits, non conditionnées. Aucun employé communal n'était spécifiquement chargé de la gestion des archives. Il n'existait d'ailleurs aucune coordination ni centralisation en cette matière, chaque service gérant ses propres archives de façon indépendante. En 1991, la SPRL « Mahut » a classé les archives des communes fusionnées et les archives postérieures à la fusion. Mais une partie des archives postérieures à 1991 n'a pas été intégrée dans le cadre de classement et seul le classement des archives du secrétariat communal a été mis à jour jusqu'en 2001. Par ailleurs, des archives *ante* et *post* fusion ne faisant pas partie du classement réalisé en 1991 ont été relevées en divers endroits.

En vue de valoriser son patrimoine communal et de garantir sa pérennité, la commune a signé, en date du 12 novembre 2018, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet « Archives locales de Wallonie » de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation du délégué de l'archiviste général du Royaume.

2. ACQUISITION

Les archives ont été déposées par la ville de Thuin suivant contrat de dépôt du 12 septembre 2017. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Mons le 3 octobre 2019 sous le n° 2564.

Le dépôt des registres de la population a quant à lui été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Mons le 29 octobre 2018 sous le n° 2520.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Donstiennes entre 1816 et 1977. Les documents antérieurs au XIX^e siècle sont cependant, au total, fort peu nombreux. Il s'agit notamment : de registres des patentables pour 1816 et 1818 (voir le n° 159), de dossiers relatifs aux travaux de voirie entre 1821 et 1899 (voir les n° 452, 453, 455, 456, 458 à 461, 468 et 473), de dossiers relatifs aux levées de milice entre 1826 et 1899 (voir les n° 250 à 284), de budgets annuels de la fabrique d'église Saint-Étienne entre 1837 et 1861 (voir les n° 572 à 575), de budgets annuels entre 1837 et 1898 (voir les n° 86 à 92), de dossiers relatifs aux taxes entre 1844 et 1893 (voir les n° 160 à 162), d'une lettre de 1847 relative au remplacement des roues hydrauliques d'un moulin (voir le n° 451), de registres de la population ouverts entre 1847 et 1900 (voir les n° 185 à 187) et leurs index (voir les n° 196 à 198), d'un état de propositions pour la nomination des membres du Conseil communal qui seront chargés de signer les certificats et attestations à délivrer en matière de milice en 1854 (voir le n° 305), d'un sommier des biens ruraux et rentes ouvert

¹² *Idem.*

entre 1861 et 1946 (voir le n° 69), de dossiers relatifs aux acquisitions, ventes, échanges et locations de biens patrimoniaux entre 1862 et 1896 (voir les n° 70, 73, 75, 77 à 79, 81 à 84), de comptes annuels entre 1865 et 1893 (voir les n° 116 à 118), d'un compte des revenus des pauvres de 1867 (voir le n° 516), de budgets annuels du bureau de bienfaisance entre 1867 et 1899 (voir les n° 535 à 538), de pièces justificatives aux comptes du bureau de bienfaisance entre 1871 et 1883 (voir les n° 546 à 548), de comptes annuels du bureau de bienfaisance entre 1871 et 1891 (voir les n° 542 à 544), d'un dossier relatif aux curages des cours d'eau non-navigables à partir de 1873 (voir le n° 476), d'un dossier relatif aux demandes d'exploitation de sucreries entre 1875 et 1920 (voir le n° 413), d'un dossier relatif aux prises d'eaux et déversements des eaux industrielles dans les cours d'eau à partir de 1876 (voir le n° 403), de registres des militaires en congé illimité entre 1879 et 1920 (voir les n° 306 à 310), d'un dossier relatif aux subventions industrielles à partir de 1881 (voir le n° 137), de registres aux actes de publication des appels interjetés tendant à obtenir une exemption ou à faire prononcer l'exclusion de la milice entre 1882 et 1891 (voir les n° 312 et 313), d'un dossier de 1884 relatif à l'établissement du tableau descriptif des cours d'eau (voir le n° 477), d'un registre aux délibérations du Collège échevinal ouvert entre 1884 et 1933 (voir le n° 5), d'un registre aux séances du bureau de bienfaisance entre 1886 et 1924 (voir le n° 528), d'un tableau des établissements dangereux de première catégorie entre 1891 et 1916 (voir le n° 415), de plans de 1892 et 1894 des parcelles du bureau de bienfaisance de Donstiennes à Strée (voir les n° 530 à 534), d'un registre des sorties entre 1892 et 1911 (voir le n° 207), de pièces justificatives aux comptes pour 1893 (voir le n° 125), d'un dossier de 1893 et 1894 relatif à l'instruction gratuite (voir le n° 499), d'un registre des déclarations d'abattage d'animaux entre 1894 et 1901 (voir le n° 410), d'un plan de bornage de 1895 d'une parcelle de la fabrique d'église Saint-Étienne (voir le n° 568), d'un registre aux publications ouvert entre 1896 et 1901 (voir le n° 11) et d'un registre des entrées entre 1896 et 1911 (voir le n° 209).

Les quelques documents antérieurs à 1816 contenus dans le fonds n'ont du reste pas été produits par la commune mais par le bureau de bienfaisance (voir le n° 529).

Le fonds contient également les registres de population jusqu'en 1980 (voir les n° 188-195 et 199-206).

Procédons par grandes séries d'archives :

1. CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

2. FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

3. PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

4. ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

5. POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de

chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès.

Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

6. ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

7. AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il

faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

8. TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

9. ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIX^e et XX^e siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'élèves sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

10. BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIX^e siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

11. CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriques se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIX^e et XX^e siècles.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie, <http://geoportail.wallonie.be>. L'absence de dépôt s'explique, d'une part, par l'utilité administrative pour les services communaux et, d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État.

D. MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classification décimale universelle (CDU). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes :

- Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué *a posteriori* est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif¹³. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude.
- Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.
- Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement.

¹³ En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou *a posteriori*, lors de leur « archivage », par une personne étrangère au service.

Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne¹⁴. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil
- VI. Population
- VII. Élections
- VIII. Affaires militaires et guerres
- IX. Ordre et sécurité publics
- X. Santé publique
- XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme
- XII. Enseignement
- XIII. Culture, sports et divertissements
- XIV. Vie économique
- XV. Affaires sociales et réglementation du travail
- XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique
- XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de moins de 30 ans ou de plus de 30 ans mais non librement communicables en raison de restrictions légales liées par exemple à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel sont communicables moyennant une autorisation du Collège communal. Les archives de plus de 30 ans et sans restriction légale sont librement communicables. Les archives de plus de 100 ans sont réputées ne plus contenir de données à caractère personnel sur des personnes vivantes et sont donc librement communicables.

Pour les registres de la population et les registres des étrangers clos depuis moins de 120 ans, seuls des extraits, des certificats ou des listes de personnes peuvent éventuellement être délivrées moyennant une autorisation écrite du Collège communal. Les registres clos depuis plus de 120 ans sont communicables à des fins généalogiques ou historiques ou d'autres fins scientifiques.

Pour plus d'information, veuillez consulter le portail www.arch.be.

¹⁴ GADEYNE G., *Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 – ca 1977)*, Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans. Pour les registres de moins de 120 ans, une autorisation du Collège communal est nécessaire.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

Outre le présent fonds, les Archives de l'État à Mons conservent un premier dépôt d'archives du producteur : Archives de la commune de Donstiennes (références : 524 – 31). Ce fonds contient des pièces datant de la période 1805-1917.

Afin de compléter l'information contenue dans le présent inventaire, le chercheur pourra aussi rechercher des compléments d'information dans les documents produits par les établissements publics directement liés à la commune, à savoir la Fabrique d'église et le Bureau de bienfaisance, puis la Commission d'assistance publique. Il pourra également utiliser les archives des autorités provinciales exerçant la tutelle sur les communes, archives partiellement conservées aux Archives de l'État et par le Gouvernement provincial.

Malheureusement, les archives provinciales postérieures à 1830 ont été détruites en 1940 lors de l'incendie du dépôt des Archives de l'État à Mons tandis que les archives subsistantes et les documents produits au niveau provincial depuis 1940 ont disparu en 1990 dans l'incendie du bâtiment qui les conservait à Mons (le Delta-Hainaut). Seules les archives des périodes française et hollandaise (Administration centrale et Préfecture du département de Jemappes de 1795 à 1814, Gouvernement provincial du Hainaut de 1814 à 1830) sont toujours conservées aux Archives de l'État à Mons.

Enfin, les fonds et collections des Archives de l'État accessibles via le moteur de recherche search.arch.be ou via le portail cartographique www.cartesius.be peuvent permettre d'approfondir la recherche sur un très grand nombre de sujets dépassant de loin les frontières communales.

B. BIBLIOGRAPHIE

HASQUIN H., *Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1 et 2 : Wallonie, Bruxelles, 1980.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie, vol. 10 : Hainaut. Arrondissement de Thuin., Liège, 1983.

VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963). Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volkstellingen*, Louvain, 2000, 3 vol.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

L'entrée de ce fonds aux Archives de l'État et les opérations d'inventaire ont été réalisées dans le cadre du projet « Archives locales de Wallonie ». Ce projet se donne pour but d'aider les villes, communes et centres publics d'action sociale à mieux gérer leurs archives et de leur permettre de les déposer dans le respect des prescriptions légales.

Vincent Pirlot s'est chargé du tri, de la rédaction d'un bordereau d'élimination et de la préparation du dépôt dans les locaux communaux. La rédaction de l'inventaire et de la description générale du fonds a été réalisée par Tanguy Ons, attaché en charge du projet. Laurent Honnoré, chef de service, Marc Focant, chef de projet, et Sébastien Dubois, directeur opérationnel, ont relu l'inventaire et apporté diverses corrections avant publication.

L'inventaire est conforme à la norme ISAD(G) et aux *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives* des Archives de l'État (version d'août 2014).

INVENTAIRE

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1-2. Extraits du registre aux délibérations.
1939-1960. 2 liasses
1. 16 novembre 1939 – 27 novembre 1953.
2. 14 avril 1954 – 22 avril 1960.
3. Registre aux délibérations.
14 novembre 1960 – 17 décembre 1976. 1 volume
4. Registre de présences.
31 juillet 1962 – 17 décembre 1976. 1 cahier

B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 5-7. Registres aux délibérations.
1884-1933, 1941-1944, 1965-1976. 1 chemise et 2 volumes
5. 13 décembre 1884 – 12 janvier 1933. 1 chemise
6. 26 avril 1941 – 28 avril 1944. 1 volume
7. 16 février 1965 – 24 décembre 1976. 1 volume
- 8-9. Registres aux procès-verbaux des séances.
1927-1934, 1949-1964. 2 volumes
8. 20 septembre 1927 – 3 novembre 1934.
9. 12 mars 1949 – 8 décembre 1964.
10. Extraits du registre aux délibérations.
5 décembre 1961 – 8 avril 1966. 1 liasse

C. PUBLICATION ET AFFICHAGE DES RÈGLEMENTS ET ARRÊTÉS

- 11-12. Registres aux publications.
1896-1901, 1922-1975. 2 cahiers
11. 23 mars 1896 – 29 juillet 1901.
12. 10 décembre 1922 – 10 octobre 1975.

D. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Consulter également le n° 369.

- 13-14. Registres-indicateurs de la correspondance.
1929-1930, 1947. 2 volumes
13. 2 septembre 1929 – 11 août 1930.

14. 10 janvier 1947 – 7 novembre 1947.

E. RESPONSABILITÉ, CONTENTIEUX ET ACTIONS EN JUSTICE

15. Dossier relatif à la responsabilité civile de la commune à la suite d'accidents de la route.
1939-1941, 1958-1962. 1 chemise

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. LA COMMUNE EN TANT QU'ENTITÉ ADMINISTRATIVE

1. FUSION

16. Dossier relatif à la fusion des communes.
1972-1975. 1 liasse
Présence de plans.

2. TERRITOIRE

17. Plan de la commune.
1966. 1 pièce

3. COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- 18-22. Dossiers relatifs aux coopérations intercommunales.
1948-1959, 1963, 1966-1976. 3 chemises et 2 liasses
18. Intercommunale d'électricité de Sambre-et-Meuse (Intelsam).
1948-1959. 1 liasse
19. Intercommunale pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'est et du sud du Hainaut (Adec).
1963. 1 chemise
20. Intercommunale pour le développement économique et l'aménagement du territoire du Sud-Hainaut (Intersud).
1966-1975. 1 chemise
21. Intercommunale namuroise de télédistribution (Inatel).
1970-1976. 1 liasse
Présence de plans.
22. Intercommunale pour la collecte et la destruction des immondices de la région de Charleroi (ICDI).
1975. 1 chemise

B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

1. CONSEIL COMMUNAL

23. Tableaux réglant l'ordre de préséance des membres du Conseil communal.
1921, 1940-1953. 1 chemise
24. Dossier relatif à la composition du Conseil communal en 1940.
1942. 1 chemise

2. BOURGMESTRE

- 25-26. Dossiers individuels.
1921-1974. 2 chemises
25. Auguste Losseau.
1921-1951.
26. Charles Gillet.
1947-1974.

C. ORGANISATION DES ARCHIVES

27. Dossier relatif aux transferts aux Archives de l'État à Mons.
1959-1961. 1 chemise

D. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

28. États justificatifs des suppléments communaux de traitements payés au personnel enseignant.
1955-1958. 1 chemise

2. EFFECTIFS, REGISTRES DU PERSONNEL ET AUTRES ÉTATS GÉNÉRAUX

- 29-30. Dossiers relatifs aux recrutements.
1947, 1951-1953. 2 chemises
29. Cantonnier.
1947.
30. Ouvriers.
1951-1953.
31. Volets statistiques relatifs aux dépenses de personnel.
1947-1954. 1 chemise
32. Rapports trimestriels sur les gardes champêtres.
1956-1976. 1 chemise

3. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- 33-42. Dossiers individuels.
1907-1976. 10 chemises
- 33-35. Gardes champêtres.
1907-1950. 3 chemises
33. Auguste Prévost.
1907-1946.
34. Léopold Roulet.
1908-1936.
35. Louis Bary.
1927-1950.

36-39.	Secrétaires. 1908-1962, 1964-1976.	4 chemises
36.	Jules Meurant. 1908-1962. Également receveur.	
37.	Frantz Roulet. 1947-1953.	
38.	Gabriel Pasture. 1960.	
39.	Maxime Emery. 1964-1976.	
40-41.	Receveurs. 1936-1975. Consulter également le n° 36.	2 chemises
40.	Maurice Nicaise. 1936-1971.	
41.	Jean Unger. 1971-1975.	
42.	Daniel Stordeur, géomètre. 1950-1953.	1 chemise
4. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER		
43-52.	Dossiers individuels. 1940-1954.	10 chemises
43-49.	Employés au ravitaillement. 1940-1951.	7 chemises
43.	Jacques Borgniez. 1940-1942.	
44.	Marcel Close. 1942-1946.	
45.	Elise Leroy. 1944.	
46.	Adrienne Garin. 1945.	
47.	Alzir Scohy. 1945.	
48.	Gérard Bayet. 1946-1947.	
49.	Denise Pesleux. 1946-1951.	
50.	Henri Meurant, cantonnier. 1945-1947.	1 chemise
51-52.	Ouvriers. 1947-1954.	2 chemises
51.	Raoul Navez. 1947-1948.	

52. Antoine Denève.
1949-1954.

5. DOSSIERS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- 53-66. Dossiers individuels.
1900-1974. 14 chemises
53. Léona Faux.
1900-1901.
54. Madeleine Drugmand.
1926-1929.
55. Victor Arnould.
1929-1957.
56. Carmen Lesoil.
1929-1958.
57. Marie-Rose Henriët.
1946-1967.
58. Carmen Sainthuille.
1946-1974.
59. Louise Lambeau.
1948-1950.
60. Marie-Louise Durieux.
1953-1957.
61. Jeanne Bezin.
1956-1959.
62. Jacqueline Borgniez.
1957-1959.
63. Marie-Rose Mercy.
1961-1967.
64. Françoise Renard.
1965-1968.
65. Irène Parmentier.
1969-1972.
66. Liliane Emmanuel.
1970.

6. AUTRES DISPOSITIONS ET SERVICES SOCIAUX POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

67. Dossier relatif à la caisse des pensions.
1932, 1946-1975. 1 chemise
68. Dossier relatif aux subventions du personnel.
1945. 1 chemise

III. PATRIMOINE

69. Sommier des biens ruraux et rentes.
1861-1946. 1 volume

- 70-72. Dossiers relatifs aux locations.
1862-1927, 1946-1975. 3 chemises
70. Parcelles communales.
1862-1927, 1958-1960.
71. Droit de pêche.
1946-1975.
72. Droit de chasse.
1965-1968.
- 73-74. Dossiers relatifs aux ventes.
1867-1871, 1959-1965. 2 chemises
- Présence de plans.
73. Diverses parcelles, à divers acquéreurs.
1867-1871.
74. Section B, n° 131^r, à Henri Gilotteau.
1959-1965.
- 75-76. Dossiers relatifs aux ventes d'excédents.
1874, 1905-1909. 2 pièces et 1 chemise
75. Chemin n° 7.
1874. 2 pièces
- Plans.
76. Divers chemins.
1905-1909. 1 chemise
- Présence de plans.
- 77-80. Dossiers relatifs aux acquisitions.
1874, 1878, 1969, 1971. 3 pièces et 1 chemise
- Consiste en des actes notariés pour les n° 77 à 79.
77. Diverses rentes annuelles et perpétuelles, de divers vendeurs.
1874. 1 pièce
- 78-79. 1878. 2 pièces
78. Section B, n° 92, de Marie Peyrah.
79. Section B, n° 1205, de Silvie Hayot.
80. Lieudit « La Sucrierie », de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB).
1969, 1971. 1 chemise
- Présence de plans.
- 81-84. Dossiers relatifs aux échanges.
1879, 1882, 1896. 4 pièces
- Consiste en des plans aux n° 81 et 82 et en des expéditions notariés aux n° 83 et 84.
81. Diverses parcelles, avec Monsieur Dartevelle.
1879. 1 pièce
82. Diverses parcelles, avec Madame Arconati.
1882. 1 pièce
- 83-84. 1896. 2 pièces
83. Section B, n° 105ⁱ³, contre la section B, n° 119, de Léon Champagne.
84. Parcelle longeant la propriété de Madame Semal, contre la section B, n° 120^d et 120^e, de Georges Semal.

85. Grosse relative à une reconnaissance de dette d'une rente annuelle et perpétuelle.
1903. 1 pièce

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

1. BUDGETS ET ANNEXES

- 86-100. Budgets annuels.
1837-1975. 1 pièce, 9 chemises et 5 liasses
- | | | |
|------|-----------------------------|-----------|
| 86. | 1837. | 1 pièce |
| 87. | 1840, 1845-1849. | 1 chemise |
| 88. | 1850-1859. | 1 chemise |
| 89. | 1860-1861, 1865. | 1 chemise |
| 90. | 1874, 1877-1879. | 1 chemise |
| 91. | 1880, 1884-1886, 1888-1889. | 1 chemise |
| 92. | 1892-1893, 1895-1898. | 1 chemise |
| 93. | 1900, 1902-1909. | 1 chemise |
| 94. | 1910-1919. | 1 chemise |
| 95. | 1920-1929. | 1 chemise |
| 96. | 1930-1939. | 1 liasse |
| 97. | 1940-1949. | 1 liasse |
| 98. | 1950-1959. | 1 liasse |
| 99. | 1960-1969. | 1 liasse |
| 100. | 1970-1975. | 1 liasse |

2. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

101. Registre des ordonnancements des dépenses.
21 novembre 1956 – 28 mars 1977. 1 volume
- 102-108. Grands-livres des recettes et dépenses.
1970-1976. 7 liasses
- | | |
|------|-------|
| 102. | 1970. |
| 103. | 1971. |
| 104. | 1972. |
| 105. | 1973. |
| 106. | 1974. |
| 107. | 1975. |
| 108. | 1976. |

3. EMPRUNTS

Consulter également le n° 385.

109. Dossier relatif aux emprunts.
1901-1976. 1 liasse
110. Relevés des créances.
1950-1957. 1 chemise

4. SUBVENTIONS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

111. Dossier relatif à la répartition du Fonds des Communes.
1952-1976. 1 chemise

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

- 112-115. Livres-journaux de caisse.
1900-1911, 1915-1931. 1 chemise et 3 liasses
112. 1900-1909. 1 liasse
113. 1910-1911, 1915-1919. 1 liasse
114. 1920-1929. 1 liasse
115. 1930-1931. 1 chemise

2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

- 116-124. Comptes annuels.
1865-1974. 3 chemises, 3 liasses et 3 cahiers
116. 1865. 1 cahier
117. 1889. 1 cahier
118. 1893. 1 cahier
119. 1900, 1902-1903, 1905-1907, 1909. 1 chemise
120. 1910-1911, 1918-1919. 1 chemise
121. 1920-1921, 1925, 1928. 1 chemise
122. 1952-1953, 1955-1959. 1 liasse
123. 1961-1969. 1 liasse
124. 1970-1974. 1 liasse
- 125-156. Pièces justificatives aux comptes.
1893-1976. 23 chemises et 9 liasses
- Les pièces justificatives subsistantes antérieures à 1950 ont été intégralement conservées. Pour les années plus récentes, un tri a été opéré. Les années 1950, 1956, 1962, 1968, 1974, 1976 ont été entièrement conservées tandis qu'une sélection a été réalisée sur une base qualitative pour les autres années.
125. 1893. 1 chemise
126. 1900. 1 chemise
127. 1901. 1 chemise
128. 1905. 1 chemise
129. 1906. 1 chemise
130. 1909. 1 chemise
131. 1911. 1 chemise
132. 1913. 1 chemise
133. 1918. 1 chemise
134. 1919. 1 chemise
135. 1921. 1 chemise
136. 1922. 1 liasse
137. 1933. 1 liasse
138. 1934. 1 liasse
139. 1936. 1 liasse
140. 1948. 1 liasse

141.	1953.	1 chemise
142.	1954.	1 chemise
143.	1955.	1 chemise
144.	1956.	1 liasse
145.	1957.	1 chemise
146.	1958.	1 chemise
147.	1959.	1 chemise
148.	1960.	1 chemise
149.	1961.	1 chemise
150.	1964.	1 chemise
151.	1968.	1 liasse
152.	1969.	1 chemise
153.	1970.	1 chemise
154.	1974.	1 liasse
155.	1975.	1 chemise
156.	1976.	1 liasse

3. ENTRÉE EN FONCTION DU RECEVEUR

157-158.	Comptes de fin de gestion. 1906, 1976.	1 chemise et 1 cahier
157.	Rendu par Maurice Raucq, à Jules Meurant. 1906.	1 chemise
158.	Rendu par Michel Pichrist, receveur intérimaire, à Jean Unger, receveur titulaire. 1976.	1 cahier

C. IMPOSITIONS ET TAXES

1. IMPÔTS COMMUNAUX

159.	Registres des patentables. 1816, 1818.	2 pièces
160-170.	Dossiers relatifs aux taxes. 1844-1976.	10 chemises et 1 liasse
160.	Voirie. 1844, 1873-1883, 1905-1924, 1941.	1 chemise
161.	Droit de chausséage. 1872-1890.	1 chemise
162.	Contribution foncière. 1876, 1892-1893, 1926-1932, 1943-1946.	1 chemise
163.	Chiens. 1916-1918.	1 chemise
164.	Surface de chauffe des chaudières à vapeur et moteurs non mus par la vapeur. 1920-1929.	1 chemise
165.	Expertise des viandes. 1938-1971.	1 chemise

166.	Véhicules automobiles. 1946-1947.	1 chemise
167.	Personnel occupé. 1947-1976.	1 liasse
168.	Délivrance des cartes d'identité. 1950-1976.	1 chemise
169.	Revenu cadastral des immeubles industriels. 1963.	1 chemise
170.	Délivrance de documents administratifs. 1971-1976.	1 chemise
171-172.	Rôles de taxes. 1909, 1920-1923, 1925.	2 pièces et 1 chemise
171.	Chaudières à vapeur. 1909, 1920-1923.	1 chemise
172.	Chiens. 1925.	2 pièces
173.	Dossier relatif aux nominations de la commission fiscale. 1946-1976.	1 chemise
2. IMPÔTS PROVINCIAUX		
174-181.	Rôles de taxes. 1917, 1947-1976.	3 pièces et 5 chemises
174.	Chiens, chevaux, bœufs et voitures. 1917.	1 pièce
175-176.	1947-1976.	2 chemises
175.	Établissements dangereux, insalubres ou incommodes.	
176.	Moteurs et personnel occupé.	
177.	Marchands de tabacs, de cigares et de cigarettes. 1948-1950.	1 chemise
178.	Domestiques, gens de maison, chiens, chevaux, mulets, poneys, bardots, bœufs d'attelage, voitures et autres véhicules, dépôts de mitraille, de pneus ou de véhicules usagés situés en plein air. 1948-1976.	1 chemise
179.	Commerçants de boissons fermentées ou spiritueuses. 1954-1976.	1 chemise
180-181.	1976.	2 pièces
180.	Panneaux d'affichage installés sur la voie publique ou à tout endroit à ciel ouvert visible de celle-ci.	
181.	Appareils distributeurs de carburants ou lubrifiants fixes ou mobiles, installés sur la voie publique ou en terrain privé le long de la voie publique.	
182.	Dossier relatif aux dégrèvements. 1947, 1951.	1 chemise

3. IMPÔTS D'ÉTAT

183. Relevé des contribuables qui payent au profit de l'État une somme de 90 francs et plus en impôts directs et une somme d'au moins 20 francs du chef de droit de patente.
1903. 1 pièce

V. CIMETIÈRES ET FUNÉRAILLES

Consulter également le n° 393.

184. Registre indiquant la nature des maladies ou accidents qui ont occasionné la mort.
22 février 1930 – 11 janvier 1954. 1 cahier

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

- 185-195. Registres de la population.
1847-1980. 11 volumes
- | | | |
|----------|------------|-----------|
| 185. | 1847-1860. | |
| 186. | 1861-1880. | |
| 187. | 1881-1900. | |
| 188-189. | 1901-1910. | 2 volumes |
| 188. | Volume 1. | |
| 189. | Volume 2. | |
| 190. | 1911-1920. | |
| 191. | 1921-1930. | |
| 192. | 1931-1947. | |
| 193. | 1948-1960. | |
| 194. | 1961-1970. | |
| 195. | 1971-1980. | |
- 196-206. Index des registres de la population.
1847-1980. 11 volumes
- | | | |
|------|------------|--|
| 196. | 1847-1860. | |
| 197. | 1860-1880. | |
| 198. | 1881-1900. | |
| 199. | 1901-1910. | |
| 200. | 1911-1920. | |
| 201. | 1921-1930. | |
| 202. | 1921-1947. | |
| 203. | 1931-1947. | |
| 204. | 1948-1960. | |
| 205. | 1961-1970. | |
| 206. | 1971-1980. | |
- 207-208. Registres des sorties.
1892-1911, 1942-1963. 2 volumes
- | | | |
|------|------------------------------------|--|
| 207. | 4 octobre 1892 – 17 janvier 1911. | |
| 208. | 23 janvier 1942 – 15 janvier 1963. | |

- 209-211. Registres des entrées.
1896-1962. 3 volumes
209. 21 février 1896 – 4 janvier 1911.
210. 3 avril 1911 – 4 décembre 1941.
211. 30 janvier 1942 – 23 décembre 1962.

B. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION

- 212-214. Dossiers relatifs aux recensements généraux de la population.
1920, 1947, 1970. 3 chemises
212. 1920.
213. 1947.
214. 1970.
215. Dossier relatif aux vérifications des registres d'état civil.
1951-1976. 1 chemise

C. ÉTRANGERS

216. Dossier relatif aux recensements des étrangers.
1928-1939. 1 chemise
217. Registre des étrangers.
18 octobre 1935. 1 cahier
Entrée unique.
218. Répertoire des cartes d'identité délivrées aux étrangers et des prorogations de
certificats d'inscription.
1^{er} octobre 1949 – 13 décembre 1962. 1 pièce

VII. ÉLECTIONS

A. LISTES ÉLECTORALES ET LISTES DÉRIVÉES

- 219-225. Listes des jurés d'assises.
1901, 1909-1910, 1932, 1947, 1952, 1965. 6 pièces et 1 chemise
219. 1901. 1 chemise
220. 1909. 1 pièce
221. 1910. 1 pièce
222. 1932. 1 pièce
223. 1947. 1 pièce
224. 1952. 1 pièce
225. 1965. 1 pièce
226. Liste des électeurs généraux.
1933. 1 cahier
227. Liste des électeurs généraux et communaux.
1949. 1 cahier
228-231. Listes des électeurs généraux, provinciaux et communaux.
1952, 1956, 1960, 1962. 4 cahiers
228. 1952.
229. 1956.

230. 1960.
231. 1962.

B. RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

232. Registre des arrêtés rendus par le Collège des bourgmestre et échevins en matière électorale.
30 novembre 1901 – 30 mars 1949. 1 cahier
- 233-238. Dossiers relatifs aux révisions des listes des jurés d'assises.
1932, 1938, 1947, 1966, 1969, 1973. 2 pièces et 5 chemises
233. 1932. 1 chemise
234. 1938. 1 chemise
235. 1947. 1 chemise
236. 1966. 2 pièces
Procès-verbaux de tirage au sort.
237. 1969. 1 chemise
238. 1973. 1 chemise
239. Dossier relatif aux révisions des listes des électeurs généraux et communaux.
1948. 1 chemise
240. Dossier relatif aux révisions des listes prud'hommales.
1950. 1 chemise

C. DOSSIERS DES ÉLECTIONS

- 241-248. Dossiers relatifs aux élections communales.
1903-1970. 4 pièces et 5 chemises
Consiste en des tableaux de résultat des élections des échevins pour 1903 et 1921.
241. 1903. 1 pièce
242. 24 avril 1921. 1 pièce
243. 25 septembre 1938. 1 chemise
244. 24 novembre 1946. 1 chemise
245. 12 octobre 1952. 2 pièces
Procès verbaux des élections.
246. 12 octobre 1958. 1 chemise
247. 11 octobre 1964. 1 chemise
248. 17 septembre 1970. 1 chemise
249. Dossiers relatifs aux élections législatives et provinciales du 4 juin 1950.
1950. 1 chemise

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. MILICE ET VOLONTAIRES (1817-1976)

1. 1817-1923

- 250-304. Dossiers relatifs aux levées de milice.
1826-1923. 7 pièces et 48 chemises
Consiste en des listes d'inscrits pour les levées de 1826 à 1831, 1833, 1868 et 1872.
250. 1826. 1 pièce

251.	1827.	1 pièce
	Concerne également Strée.	
252.	1830.	1 pièce
253.	1831.	1 pièce
254.	1833.	1 pièce
	Concerne également Strée.	
255.	1868.	1 pièce
256.	1871.	1 pièce
257.	1872.	1 chemise
258.	1873.	1 chemise
259.	1874.	1 chemise
260.	1875.	1 chemise
261.	1876.	1 chemise
262.	1877.	1 chemise
263.	1878.	1 chemise
264.	1879.	1 chemise
265.	1880.	1 chemise
266.	1881.	1 chemise
267.	1882.	1 chemise
268.	1883.	1 chemise
269.	1884.	1 chemise
270.	1885.	1 chemise
271.	1886.	1 chemise
272.	1887.	1 chemise
273.	1888.	1 chemise
274.	1889.	1 chemise
275.	1890.	1 chemise
276.	1891.	1 chemise
277.	1892.	1 chemise
278.	1893.	1 chemise
279.	1894.	1 chemise
280.	1895.	1 chemise
281.	1896.	1 chemise
282.	1897.	1 chemise
283.	1898.	1 chemise
284.	1899.	1 chemise
285.	1900.	1 chemise
286.	1901.	1 chemise
287.	1902.	1 chemise
288.	1903.	1 chemise
289.	1904.	1 chemise
290.	1905.	1 chemise
291.	1906.	1 chemise
292.	1907.	1 chemise
293.	1908.	1 chemise
294.	1909.	1 chemise
295.	1910.	1 chemise
296.	1911.	1 chemise
297.	1912.	1 chemise

298.	1913.	1 chemise
299.	1914.	1 chemise
300.	1915.	1 chemise
301.	1920.	1 chemise
302.	1921.	1 chemise
303.	1922.	1 chemise
304.	1923.	1 chemise
305.	État de propositions pour la nomination des membres du Conseil communal qui seront chargés de signer avec le bourgmestre, les certificats et les attestations à délivrer en matière de milice.	
	1854.	1 pièce
306-311.	Registres des militaires en congé illimité. 1879-1924.	
		6 cahiers
306.	1879-1885.	
307.	1880.	
308.	1886-1895.	
309.	1895-1920.	
310.	1896-1902.	
311.	1919-1924.	
312-314.	Registres aux actes de publication des appels interjetés tendant à obtenir une exemption ou à faire prononcer l'exclusion. 1882-1884, 1891, 1901-1910.	
		3 cahiers
312.	27 mars 1882 – 1 ^{er} juin 1884.	
313.	17 mars 1891 – 21 juin 1891.	
314.	10 mars 1901 – 18 avril 1910.	
315-316.	Registres aux actes de publication des décisions prononçant des exemptions ou des exclusions qui ont été prises par les Conseils de milice, la Commission provinciale, la Cour d'appel ou le Conseil de révision. 1901-1910.	
		2 cahiers
315.	3 mars 1901 – 27 septembre 1906.	
316.	25 mars 1906 – 5 avril 1910.	

2. 1924-1976

Consulter également le n° 311.

317-367.	Dossiers relatifs aux levées de milice. 1924-1976.	
		51 chemises
317.	1924.	
318.	1925.	
319.	1926.	
320.	1927.	
321.	1928.	
322.	1929.	
323.	1930.	
324.	1932.	
325.	1933.	
326.	1934.	

327.	1936.	
328.	1937.	
329.	1938.	
330.	1939.	
331.	1940.	
332.	1941.	
333.	1942.	
334.	1943.	
335.	1944.	
336.	1945.	
337.	1946.	
338.	1947.	
339.	1948.	
340.	1949.	
341.	1950.	
342.	1951.	
343.	1952.	
344.	1953.	
345.	1954.	
346.	1955.	
347.	1956.	
348.	1957.	
349.	1958.	
350.	1959.	
351.	1960.	
352.	1961.	
353.	1962.	
354.	1963.	
355.	1964.	
356.	1965.	
357.	1966.	
358.	1967.	
359.	1968.	
360.	1969.	
361.	1970.	
362.	1971.	
363.	1972.	
364.	1973.	
365.	1974.	
366.	1975.	
367.	1976.	
368.	Dossier relatif aux réfractaires. 1933-1935.	1 chemise
369.	Registre des instructions et correspondances concernant la mobilisation. 27 décembre 1938 – 6 février 1939.	1 cahier
370.	Dossier relatif aux indemnités de milice. 1938-1959.	1 liasse

371. Liste des demandes d'indemnités introduites par les épouses des militaires soldés
rappelés sous les drapeaux.
31 août 1954 – 27 septembre 1963. 1 cahier

**B. MOBILISATION, RÉQUISITIONS ET CANTONNEMENTS
MILITAIRES EN TEMPS DE PAIX**

- 372-376. Registres de classement.
1900, 1906-1909, 1920-1921, 1924-1929, 1931-1935. 1 pièce et 4 cahiers
- 372-375. Chevaux, mules et voitures.
1900, 1906-1909, 1920-1921, 1924-1929. 1 pièce et 3 cahiers
372. 1900. 1 pièce
373. 1906-1909. 1 cahier
374. 1920-1921. 1 cahier
375. 1924-1929. 1 cahier
376. Chevaux et mulets.
1931-1935. 1 cahier
- 377-379. Dossiers relatifs aux réquisitions.
1903-1913, 1920, 1923-1938, 1940. 3 chemises
377. Chevaux et mules.
1903-1913, 1920.
378. Chevaux et véhicules automobiles.
1923-1938.
379. Prestations.
1940.
- 380-381. Dossiers relatifs aux recensements.
1919-1923, 1949-1953. 2 chemises
380. Chevaux et véhicules automobiles.
1919-1923.
381. Véhicules automobiles.
1949-1953.
382. Registre des personnes autorisées à installer et à entretenir des colombiers de
pigeons voyageurs.
4 mars 1924 – 5 février 1930. 1 cahier
383. Dossier relatif aux demandes d'autorisation de détenir des pigeons voyageurs.
1924-1926, 1951-1969. 1 chemise
384. Inventaires périodiques des cartes de ravitaillement.
1953-1969. 1 chemise

C. GUERRES ET CONSÉQUENCES

1. PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

385. Dossier relatif aux emprunts de guerre.
1919-1920. 1 chemise
386. Dossier relatif aux célébrations de l'Armistice.
1950-1976. 1 chemise

2. SECONDE GUERRE MONDIALE

387. Dossier relatif aux permis de circulation.
1940-1943. 1 chemise
- 388-391. Dossiers relatifs aux réquisitions.
1940-1944. 3 chemises et 1 liasse
388. Paille et foin.
1940. 1 chemise
389. Avoine.
1940-1942. 1 chemise
390. Laine.
1940-1944. 1 chemise
391. Pommes de terre.
1941-1944. 1 liasse
392. Dossier relatif aux recensements des véhicules automobiles.
1940-1945. 1 chemise
393. Dossier relatif au rapatriement du corps d'un prisonnier de guerre décédé.
1949-1950. 1 chemise

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

Consulter également le n° 481.

394. Dossier relatif aux permis de port d'armes.
1933. 1 chemise
395. Dossier relatif aux statistiques des accidents de roulage et de la circulation.
1938-1960. 1 chemise
396. Dossiers relatifs aux vérifications périodiques des poids et mesures.
1956-1972. 1 chemise
397. Dossier relatif aux demandes d'autorisation d'organisation de courses cyclistes et automobiles.
1958-1976. 1 liasse

X. SANTÉ PUBLIQUE

A. SERVICES COMMUNAUX

1. INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

398. Dossier relatif aux inspections.
1949-1965. 1 chemise

2. SERVICE COMMUNAL DE VIDANGE ET DES IMMONDICES

Consulter également le n° 22.

399. Dossier relatif à l'enlèvement des immondices.
1956-1959. 1 chemise

B. EXÉCUTION DES TÂCHES COMMUNALES

1. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

400. Registre des enfants qui ont été revaccinés.
31 mai 1901 – 20 juin 1913. 1 cahier
401. Registre des enfants qui ont été vaccinés.
31 mai 1901 – 27 juillet 1913. 1 cahier
402. Dossier relatif aux vaccinations.
1952-1973. 1 chemise

2. SURVEILLANCE SANITAIRE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYLVICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DES MÉTIERS ET DU COMMERCE

403. Dossier relatif aux prises d'eaux et déversements des eaux industrielles dans les cours d'eau.
1876, 1889-1893, 1956, 1971. 1 chemise
Présence de plans.
404. Dossier relatif à la lutte contre les nuisibles.
1941-1953. 1 chemise
405. Dossier relatif aux permis de saillie.
1943-1953. 1 chemise
406. Registre mentionnant la mort, l'abattage, l'achat, la vente ou toute modification quelconque d'un taureau non approuvé.
19 avril 1948 – 30 juillet 1954. 1 chemise
407. Registre des taureaux en âge de faire la saillie, non présentés aux expertises, refusés ou ajournés.
29 juin 1948 – 20 mars 1955. 1 cahier
408. Registre des taureaux approuvés.
23 mars 1948 – 4 mai 1957. 1 cahier
409. Registre des déclarations d'abattage d'animaux non soumis à l'expertise des viandes.
26 mars 1971 – 30 mai 1975. 1 cahier

3. POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

410. Registre des déclarations d'abattage d'animaux pour maladie.
33 décembre 1894 – 30 août 1901. 1 cahier
411. Dossier relatif aux luttes contre les épizooties.
1896-1975. 1 liasse
412. Inventaires des animaux indigènes et naturalisés.
1973. 2 pièces

4. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMUNES

Consulter également le n° 175.

- 413-414. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation de sucreries.
1875-1920, 1925-1975. 1 chemise et 1 liasse
Présence de plans. Diverses localisations
413. « Semal Bédoret Losseau et Cie ». 1 chemise
1875-1920.
414. SA « Sucrerie et Raffinerie de Donstiennes ». 1 liasse
1925-1975.
415. Tableau des établissements dangereux de première catégorie et dont l'autorisation
accordée n'est pas périmée.
20 août 1891 – 15 mai 1916. 1 cahier
- 416-425. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation d'autres établissements dangereux,
insalubres et incommodes.
1909-1976. 1 pièce et 9 chemises
Présence de plans aux n° 419 à 425.
416. Locomobile, Aimé Gilliart. 1 chemise
1909, 1914.
417. Citerne à purins, Constant Courtois, section B, n° 179^{b2}. 1 pièce
1914.
Plan.
- 418-419. 1916. 2 chemises
418. Dépôt d'explosifs, Camille Losseau.
Localisation non précisée.
419. Forge, Fernand Marlier, section B, n° 34b.
420. Générateur d'acétylène à chute d'eau, Armour Colonia, rue du Village,
n° 42. 1 chemise
1935.
421. Menuiserie, Oscar Chauvaux, lieudit « Le Village », n° 39. 1 chemise
1936.
422. Moteur, Constant Courtois, rue du Village. 1 chemise
1939.
Numéro non précisé.
423. Boucherie, François Watte, rue du Village, n° 90. 1 chemise
1961, 1975-1976.
424. Porcherie, Charles Rasquin, rue du Village. 1 chemise
1967.
Numéro non précisé.
425. Dépôt d'engrais, SA « Engrais Semaille », rue de la Sucrerie. 1 chemise
1968-1969, 1974.
Numéro non précisé.
426. Plans des étables, porcheries et garages remis pour autorisations. 1 chemise
1935.

- 427-428. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation d'ateliers automobiles.
1935, 1959, 1974. 2 chemises
Présence de plans.
427. Louis Gillet, cour du Château, n° 7.
1935.
428. Henri Giloteau, section B, n° 113^k.
1959, 1974.
- 429-435. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation de silos de pulpes de betteraves.
1957-1958, 1965-1966, 1969. 7 chemises
Présence de plans aux n° 429, 431, 434 et 435.
429. Simon Courtois, rue de la Sucrierie.
1957. 1 chemise
Numéro non précisé.
430. Paul Amant, ancien chemin de Charleroi.
1958. 1 chemise
Numéro non précisé.
431. Jules Declercq, rue de la Couture, n° 149.
1965. 1 chemise
- 432-434. 1966. 3 chemises
432. Alphonse Carbonelle, rue du Moulin, n° 158.
433. Arthur Laloyaux, lieudit « La Malaise ».
434. Édouard Amant, lieudit « La Malaise ».
435. Alphonse Declercq, rue du Village, n° 77.
1969. 1 chemise
- 436-439. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation de dépôts de carburant.
1959, 1965-1966, 1971-1972, 1975. 4 chemises
Présence de plans.
436. César Guinchon, section B, n° 109^d.
1959.
437. Fabrique d'église, Grand Place.
1965-1966.
Numéro non précisé.
438. Yvonne Navez, rue du Village, n° 51.
1971-1972.
439. Suzanne Gonze, rue de la Sucrierie, n° 122.
1975.
- 440-444. Dossiers relatifs aux demandes d'exploitation d'infrastructures électriques.
1959, 1961-1962, 1970, 1972. 5 chemises
Présence de plans aux n° 441 à 443.
440. Clôture électrique, Jules Minet, sentier n° 24.
1959. 1 chemise
- 441-442. Lignes électriques.
1961-1962, 1970. 2 chemises
441. Donstiennes – Thy-le-Château, SA « Esmalux ».
1961-1962.
442. Sucrieries de Donstiennes, SA « Inel ».
1970. 1 chemise

- 443-444. Régulateur de tension.
1970, 1972. 2 chemises
443. SA « Esmalux », chemin Castillon – Donstiennes.
1970.
Numéro non précisé.
444. SA « Esmalux », rue de Clermont.
1972.

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. BÂTIMENTS SCOLAIRES

445. Dossier relatif à l'amélioration de l'école gardienne.
1901-1903. 1 chemise
Présence d'un plan.
446. Dossier relatif à la restauration du logement scolaire et de la classe primaire.
1908-1911. 1 chemise
Présence d'un plan.
- 447-448. Dossiers relatifs aux constructions.
1960-1965, 1967-1969. 2 liasses
Présence de plans.
447. Groupe scolaire.
1960-1965.
448. Classe gardienne.
1967-1969.

2. BÂTIMENTS DU CULTE

449. Dossier relatif à l'amélioration du presbytère.
1963-1966. 1 chemise
Présence d'un plan.
450. Dossier relatif aux restaurations de la toiture de l'église et du clocher.
1966-1974. 1 liasse

3. BÂTIMENTS AFFECTÉS À DES FINS ÉCONOMIQUES

451. Lettre du bourgmestre relative au remplacement des roues hydrauliques du moulin.
21 juin 1847. 1 pièce

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

452. Procès-verbaux des visites des chemins.
1821, 1871-1911. 1 chemise

- 453-457. Dossiers relatifs aux constructions.
1867, 1869-1870, 1899-1902, 1910-1912. 5 chemises
Présence de plans aux n° 455 à 457.
- 453-454. Égouts.
1867, 1910-1912. 2 chemises
453. 1867.
454. 1910-1912.
455. Ponceau sur le ruisseau du village.
1869-1870. 1 chemise
456. Pont sur le ruisseau du Bief du Moulin.
1899-1902. 1 chemise
Concerne également l'amélioration des chemins n° 9, 19 et 26.
457. Chemin reliant les hameaux « du Moulin » et de « Hibout troué ».
1910. 1 chemise
- 458-467. Dossiers relatifs aux améliorations.
1868-1971. 9 chemises et 1 liasse
Présence de plans aux n° 459 et 461 à 464. Consulter également le n° 456.
458. Chemins n° 2, 3 et 26.
1868-1874. 1 chemise
459. Chemin n° 6.
1874-1875. 1 chemise
460. Chemin de grande communication Boussu-lez-Walcourt – Thuin.
1883-1894. 1 chemise
- 461-462. Chemin n° 1.
1887-1892, 1909. 2 chemises
461. 1887-1892.
Concerne également Strée.
462. 1909.
463. Divers chemins agricoles.
1907-1910. 1 liasse
Concerne également Ragnies, Strée et Thuillies.
464. Chemin n° 2.
1912-1913. 1 chemise
- 465-466. Chemin de grande communication n° 80.
1942, 1965-1971. 2 chemises
Concerne également Ragnies.
465. 1942.
466. 1965-1971.
467. Chemins n° 1, 2, 4, 5 et 12.
1955-1959. 1 chemise
- 468-472. Dossiers relatifs aux suppressions.
1881, 1900, 1922. 5 chemises
468. Chemins n° 2, 3, 8 et 9.
1881.
469. Chemin n° 29.
1900.
Présence de plans.

- 470-472. 1922. 3 chemises
470. Sentier n° 21.
471. Sentier n° 28.
472. Sentier n° 30.
473. Dossier relatif au bornage des chemins n° 1 à 5.
1896-1897. 1 chemise
Présence de plans.
474. Dossier relatif à l'établissement du plan d'alignement des chemins n° 9, 19 et 26.
1902-1903. 1 chemise
Présence d'un plan.
475. Dossier relatif à la démolition et la reconstruction d'un pont sur la rivière de Strée.
1937. 1 chemise
Présence de plans.

C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU

476. Dossier relatif aux curages.
1873-1901. 1 chemise
477. Dossier relatif à l'établissement du tableau descriptif des cours d'eau.
1884. 1 chemise
478. Dossier relatif au classement des cours d'eau.
1953-1969. 1 chemise
Présence de plans.

D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. DISTRIBUTION D'EAU

479. Dossier relatif à l'organisation du réseau de distribution d'eau « Beaumont et environs ».
1946-1976. 1 liasse
Présence de plans. Concerne également Barbençon, Beaumont, Solre-Saint-Géry, Strée et Thirimont.
480. Dossier relatif aux restrictions d'utilisation de l'eau alimentaire.
1959. 1 chemise
481. Dossier relatif au repérage des bouches à incendie.
1962. 1 chemise.
Présence de plans.

2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

- Consulter également le n° 18.
482. Dossier relatif à l'amélioration du réseau basse tension.
1972-1975. 1 chemise
Présence d'un plan.

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC

483. Dossier relatif aux extensions du réseau.
1960-1976. 1 chemise

4. TÉLÉPHONE

484. Dossier relatif aux extensions du réseau.
1932-1976. 1 liasse
Présence de plans.
485. Dossier relatif à la construction d'un bureau central téléphonique automatique.
1956-1958. 1 chemise
Présence de plans.

5. RADIO ET TÉLÉVISION CÂBLÉES

Consulter le n° 21.

6. TRANSPORTS EN COMMUN

486. Dossier relatif à l'organisation des lignes d'autobus.
1964. 1 chemise
487. Dossier relatif aux améliorations des passages à niveau n° 25 à 27 sur la ligne de
chemin de fer n° 109. 1 chemise
1964-1967.
Présence de plans.
488. Dossier relatif aux installations d'abribus.
1966-1969. 1 chemise
Présence de plans et de photographies.
489. Dossier relatif à la réfection du passage à niveau de la Sucrerie.
1974-1976. 1 chemise

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

490. Plan général d'aménagement.
1968. 1 pièce

XII. ENSEIGNEMENT

A. CADRE GÉNÉRAL

491. Règlement des écoles primaires.
1951. 1 pièce
492. Dossier relatif à l'introduction de la semaine de cinq jours.
1970. 1 chemise

B. BÂTIMENTS

493. Dossier relatif à la location du logement scolaire.
1961-1975. 1 chemise

C. PERSONNEL

494. Lettres de V. Jacquemin, inspecteur cantonal sortant, et de G. Limbourg, inspecteur cantonal entrant, au bourgmestre relatives à la nomination de G. Limbourg.
1956. 2 pièces

D. FINANCES

495. Dossier relatif aux subventions.
1963-1977. 1 liasse

E. OBLIGATION SCOLAIRE

496. Registres matricule de fréquentation des élèves de l'école gardienne.
1903-1905. 1 chemise
497. Listes des enfants soumis à l'obligation scolaire.
1920-1938. 1 chemise

F. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ORDINAIRES

498. Dossier relatif aux examens cantonaux.
1959-1964. 1 chemise

G. AVANTAGES SOCIAUX

499. Dossier relatif à l'instruction gratuite.
1893-1894. 1 chemise
500. Dossier relatif aux bourses d'étude.
1954. 1 chemise

XIII. CULTURE, SPORTS ET DIVERTISSEMENTS

501. Dossier relatif aux décorations honorifiques.
1939-1968. 1 chemise
- 502-503. Dossiers relatifs aux festivités.
1953-1976. 2 chemises
502. Fêtes nationales.
1953-1976.
503. Fêtes du Roi.
1969-1976.
504. Dossier relatif aux noces de diamant.
1959. 1 chemise
505. Dossier relatif à la société de balle-pelote « Donstiennes Espoir ».
1967-1971. 1 chemise

XIV. ÉCONOMIE

A. AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

- 506-510. Dossiers relatifs aux recensements agricoles et horticoles.
1937-1976. 1 chemise et 4 liasses
506. 1937. 1 chemise
507. 1940-1948. 1 liasse
508. 1950-1959. 1 liasse
509. 1960-1963, 1968-1969. 1 liasse
510. 1970-1976. 1 liasse
511. Dossier relatif aux dégâts agricoles et horticoles.
1954-1956, 1969-1976. 1 chemise
512. Dossier relatif aux primes agricoles.
1964-1973. 1 chemise

B. INDUSTRIE

513. Dossier relatif aux subventions industrielles.
1881-1959. 1 liasse

C. COMMERCE

514. Dossier relatif aux demandes de carte de commerçant ambulant.
1956-1963. 1 chemise
515. Attestations d'activité.
1962. 1 chemise

XV. AFFAIRES SOCIALES

A. EXÉCUTION DES TÂCHES COMMUNALES

1. LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA MENDICITÉ

516. Compte des revenus des pauvres.
1867. 1 chemise

2. PRISE EN CHARGE DES CHÔMEURS

517. Dossier relatif au Fonds de soutien des chômeurs.
1949-1950. 1 chemise
525. Dossier relatif aux allocations compensatoires.
1949-1951. 1 chemise

3. AIDE FAMILIALE

524. Dossier relatif aux allocations de rééquipement ménager.
1947-1949. 1 chemise
518. Dossier relatif à la Caisse des veuves et orphelins.
1947-1953. 1 chemise

4. AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

- | | | |
|----------|---|-----------|
| 519. | Liste des bénéficiaires de la pension.
1 ^{er} août 1921 – 12 mai 1939. | 1 cahier |
| 520. | Registre des bénéficiaires de la majoration de rente de vieillesse.
26 décembre 1933 – 3 mai 1946. | 1 volume |
| 521. | Dossier relatif aux pensions.
1948-1959. | 1 chemise |
| 522-523. | Registres des demandes de pensions.
1965-1975. | 2 cahiers |
| 522. | Indépendants.
13 avril 1965 – 17 janvier 1975. | |
| 523. | Salariés et indépendants.
19 février 1971 – 24 février 1975. | |

B. RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

- | | | |
|------|--|-----------|
| 526. | Registre matricule des carnets délivrés aux femmes, adolescents et enfants
employés dans les établissements industriels.
1900. | 1 pièce |
| 527. | Dossier relatif aux travailleurs frontaliers.
1939-1949. | 1 chemise |

**XVI. BUREAU DE BIENFAISANCE ET COMMISSION
D'ASSISTANCE PUBLIQUE**

Les archives de la Commission d'assistance publique de la commune ont été artificiellement réunies dans le fonds des archives communales avant leur dépôt aux Archives de l'État. Compte tenu de cet état de fait et devant la difficulté de distinguer les archives touchant à la tutelle communale sur la CAP et les archives propres de la CAP, elles ont été maintenues dans le fonds d'archives de la commune.

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

1. GÉNÉRALITÉS

- | | | |
|------|--|----------|
| 528. | Registre aux séances.
26 janvier 1886 – 30 novembre 1924. | 1 volume |
|------|--|----------|

2. PATRIMOINE

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 529. | Dossier relatif aux locations.
1806-1912. | 1 chemise |
| 530-534. | Plans des parcelles sur le territoire de Strée.
1892, 1894. | 5 pièces |
| 530-531. | 1892. | 2 pièces |
| 530. | Section B, n° 250 ^a . | |

531. Section C, n° 386.

532-534. 1894. 3 pièces

532. Section A, n° 50.

533. Section B, n° 465.

534. Section C, n° 101^a.

3. FINANCES

535-541. Budgets annuels.
1867-1925. 5 chemises et 2 cahiers

535. 1867. 1 cahier

536. 1871, 1874. 1 chemise

537. 1883, 1885, 1889. 1 chemise

538. 1891, 1898-1899. 1 chemise

539. 1900. 1 cahier

540. 1918-1919. 1 chemise

541. 1920-1925. 1 chemise

542-545. Comptes annuels.
1871, 1874, 1885, 1891, 1907. 1 chemise et 3 cahiers

542. 1871, 1874. 1 chemise

543. 1885. 1 cahier

544. 1891. 1 cahier

545. 1907. 1 cahier

546-549. Pièces justificatives aux comptes.
1871, 1874, 1883, 1908. 4 chemises

546. 1871.

547. 1874.

548. 1883.

549. 1908.

550. Compte de fin gestion rendu par Maurice Raucq, à Jules Meurant.
1907. 1 pièce

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

1. PERSONNEL

551-553. Dossiers individuels.
1941-1947, 1950-1952. 3 chemises

551-552. Secrétaires.
1941-1947. 2 chemises

551. Louis Rary.
1941-1946.

552. Luc Dupont.
1947.

Également receveur.

553. Désiré Durant, receveur.
1950-1952. 1 chemise

554. Dossier relatif aux installations.
1947-1959. 1 chemise

2. PATRIMOINE

555. Plan relatif au projet d'échange de la section B, n° 250 sur le territoire de Strée,
contre la section A, n° 60, d'Émile Dalue, sur le territoire de Strée.
1936. 1 pièce

3. FINANCES

- 556-561. Budgets annuels.
1926-1977. 6 chemises
556. 1926-1929.
557. 1930-1937, 1939.
558. 1940-1942, 1945-1949.
559. 1950-1951, 1954-1956, 1958-1959.
560. 1962-1969.
561. 1970-1977.
- 562-566. Comptes annuels.
1931-1976. 4 chemises et 1 cahier
562. 1931-1932. 1 chemise
563. 1949. 1 cahier
564. 1950, 1953, 1955, 1957-1959. 1 chemise
565. 1960, 1962-1968. 1 chemise
566. 1970-1976. 1 chemise

**XVII. RELATIONS AVEC LA FABRIQUE D'ÉGLISE
SAINT-ÉTIENNE**

1. PATRIMOINE

- 567-568. Plans de bornage des parcelles.
1895, 1905. 2 pièces
567. Section C, n° 695, sur le territoire de Strée.
1895.
568. Section A, n° 47^a et 48^a.
1905.
569. Dossier relatif aux dons et legs.
1955, 1976. 1 chemise
570. Dossier relatif à l'échange de la section A, n° 507^a contre la section A, n° 508^b de
Marc Hainaut.
1973-1975. 1 chemise
Présence de plans. Parcelles situées sur le territoire de Strée.

2. FINANCES

571-577.	Budgets annuels. 1837-1975.	7 chemises
571.	1837-1839.	
572.	1840, 1845-1849.	
573.	1850-1859.	
574.	1860-1861.	
575.	1955-1959.	
576.	1961-1969.	
577.	1970-1975.	
578-580.	Comptes annuels. 1951-1975.	3 chemises
578.	1951-1959.	
579.	1960-1969.	
580.	1970-1975.	



ISBN 978-94-6391-589-2



Illustration de couverture : Plan relatif à une demande de Semal Darteville et Cie, fabricants de sucre à Donstiennes, 1886 (voir l'unité archivistique n° 413 du présent inventaire).